



**Analyse de la santé financière
de la commune de Guipavas
par la société d'expertise
Ressources Consultants Finances (RCF)**

Note introductive : les indicateurs de la santé financière d'une collectivité

La santé financière d'une commune se mesure principalement à sa capacité à dégager sur le long terme un niveau d'épargne suffisant pour à la fois rembourser les emprunts et financer les investissements.

L'épargne s'obtient en dégagant un excédent entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Si les recettes de fonctionnement (produits fiscaux + dotations de l'Etat + produits des services communaux facturés) augmentent plus vite que les dépenses de fonctionnement (charges courantes + personnels + subventions), l'épargne augmente.

À contrario, si les dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes, l'épargne baisse.

L'épargne se mesure à partir de quatre soldes qui se complètent :

- **l'excédent brut courant.** C'est le solde entre les recettes de fonctionnement courant et les dépenses de fonctionnement courant.
- **l'épargne de gestion.** C'est l'excédent brut courant majoré des produits exceptionnels et financiers et minoré des charges exceptionnelles et financières. L'épargne de gestion sert principalement à payer l'annuité de la dette (remboursement du capital des emprunts + intérêts financiers sur ces emprunts).
- **l'épargne brute.** C'est l'épargne de gestion minorée des intérêts financiers sur les emprunts. Il faut noter que les intérêts financiers sur les emprunts entrent dans le calcul des dépenses de fonctionnement. Donc, plus ces intérêts financiers sont élevés et plus ils pèsent sur les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute, rapportée au stock (ou encours) de la dette, sert à calculer le temps de remboursement de la dette. Plus la durée de remboursement est longue et plus la santé financière est fragilisée.
- **l'épargne nette.** C'est l'épargne brute minorée du remboursement du capital de la

dette. Il faut noter que le remboursement du capital de la dette entre dans le calcul des dépenses d'investissement. Donc, plus le capital de la dette est élevé et plus il pèse négativement sur la capacité d'une collectivité à financer de nouveaux équipements et à entretenir le patrimoine bâti.

Dans son étude, la société RCF met Guipavas en comparaison avec d'autres communes. D'une part avec les trois autres communes de Brest métropole océane (BMO) qui ont un poids démographique comparable à notre commune (Plougastel-Daoulas, Le Relecq-Kerhuon, Plouzané). D'autre part avec les 35 communes de France de 10.000 à 20.000 habitants qui font partie, comme la nôtre, d'une communauté urbaine, c'est-à-dire d'une intercommunalité fortement intégrée, ce qui veut dire une intercommunalité qui exerce de nombreuses compétences pour le compte des communes adhérentes.

Ces comparaisons sont donc objectives.